

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

-----0-----

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AVRIL 2012

L'an deux mille douze, le 12 avril 2012 à 18 heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 60 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle des Fêtes de Labarrère (Gers), sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS: Bernard GALLARDO, Christian TOUHÉ-RUMEAU, Maurice BOISON, , Claude CLAVERIE, Francis DUPOUY, Guy SAINT-MÉZARD, Michel LABATUT, Mario SPAGNOLI remplacé par son suppléant Bernard CASTAY, Serge MARITAN, Bernard ROZES, Etienne BARRERE, Bernard BOURROUSSE remplacé par son suppléant Raymond SOLANS, Patrick DUBOS, Jean-François SOPÉNA, Jean-Yves GEISSER, Martine LABORDE, Nicolas MELIET, Bernard LEBE, Patrick BATMALE, Daniel BELLOT, Christian DUFFAU, Patricia ESPERON, Guy AUBERT, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUÉ, Philippe BOYER, Huguette CARLES, Roland CLAVERIE, Hervé COLLIN, Denis DECLOCHEZ, Edouard DONA, Joël DUBOUCH, Jean-Louis DUBUC, Pierre ESQUERRE, Marie-José GOZE, Michel LAFFARGUE, Dominique LAFONT, Bernard MARSEILLAN, Bernard PIS, Robert POURROUQUET, Pierrette SEGAT,

ABSENTS EXCUSÉS: Xavier FERNANDEZ, Raymonde BARTHE Pierre DULONG, Carine CHAVALLE, Philippe DUFOUR, Henry LUCHET, Jacques MORLAN,

ABSENTS : François BAQUÉ, Marie-Laure BEZIN, Bernard BORDIGNON, Thierry COLAS, Hélène DELPECH, Jean-Marie GILLOT, Fabrice LACOMBE, Wilfried LUSSAGNET, Michel MAZZONETTO, Pierre MOREL, Jacqueline ROBUTTI, Jean-François ROUSSE.

ONT DONNÉ PROCURATION :

SECRETARE: Philippe BOYER.

OBJET : SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Président expose que le Conseil Communautaire vote chaque année des subventions dans le cadre de ces compétences ou des cotisations en faveur d'associations.

Monsieur le Président propose que les subventions suivantes soient retenues :

Organismes destinataires	Montants proposés
Cotisations	
Association des Maires et des Présidents de Communautés de Communes du Gers	1 521.00€
CAUE	2 000.00€
Subventions	
Association d'étude et l'expérimentation Climatologique du Nord du Gers	6 673.00 €
Convergence Ecologique – Condom Ténarèze	4 000,00€
Amicale des employés territoriaux	1 160.00€
Agence Départementale d'information sur le Logement du Gers	3 654,75€
Pays d'Armagnac	26 325.00€
Gers développement	5 000,00€
CCI Bourse à l'immobilier d'entreprise	300,00€
Soho Solo	120.00€
Initiative Artisanale Gersoise	2 333.34€
Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Gers	1 820.00€

En conséquence, je vous invite à :

- **DÉCIDER** d'attribuer ces subventions,
- **DIRE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2012.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

OUI l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

- pour **l'Association des Maires et des Présidents de Communauté du Gers**, par 39 voix pour, et 2 abstentions (Christian TOUHE-RUMEAU et Guy AUBERT), d'attribuer **une subvention d'un montant de 1 521 €**;
- **pour le CAUE**, à l'unanimité **d'attribuer une subvention d'un montant de 2 000.00 €** ;
- pour **l'Association d'étude et d'expérimentation Climatologique du Nord du Gers**, après que Messieurs Christian TOUHE-RUMEAU, Patrick DUBOS, Bernard PIS et Martine LABORDE membres de l'Association climatologique ont quitté la salle, à l'unanimité **d'attribuer une subvention d'un montant 6 673.00 €**;
- pour **l'Association Convergence écologique – Condom Ténarèze**, à l'unanimité **d'attribuer une subvention d'un montant de 4 000.00 €** ;
- pour **l'Amicale des employés territoriaux**, à l'unanimité **d'attribuer une subvention d'un montant de 1 160 €**;
- pour **l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Gers**, à l'unanimité **d'attribuer une subvention d'un montant de 3 654.75 €** ;
- pour **l'Association Pays d'Armagnac**, à l'unanimité **d'attribuer une subvention d'un montant de 26 325 €** ;
- pour **Gers développement**, à l'unanimité **d'attribuer une subvention d'un montant de 5 000.00 €** ;
- pour **la Bourse à l'Immobilier d'entreprise (CCI du Gers)**, à l'unanimité **d'attribuer une subvention d'un montant de 300.00 €** ;
- pour **Soho Solo**, à l'unanimité **d'attribuer une subvention d'un montant de 120.00 €** .
- pour **l'Initiative Artisanale Gersoise**, à l'unanimité **d'attribuer une subvention d'un montant de 2 333.34 €** ;
- pour **la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Gers**, à l'unanimité **d'attribuer une subvention d'un montant de 1 820.00 €** .

DIT que les crédits nécessaires ont été prévus au budget primitif 2012.

Pour extrait conforme le 13 avril 2012.

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Conseiller Régional,
Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE